



Déroulement de la formation et de l'examen à la catégorie « B » du permis de conduire

Les enjeux de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'évaluation de départ

Avant l'inscription et le début de la formation, une évaluation de départ est réalisée soit sur tablette, soit en véhicule. Elle permet de définir un volume prévisionnel de formation et d'adapter l'enseignement au profil et aux caractéristiques de chacun.

Compétences évaluées : Habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, compétence psychomotrice, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme). Ne tient pas compte de l'expérience déjà acquise, uniquement de prédispositions.

Vous êtes évalué pour la première fois avant de débiter votre formation. Cette évaluation vous permet d'avoir une estimation du nombre d'heures de formation nécessaire pour obtenir votre permis de conduire. Et ainsi d'avoir une proposition tarifaire vous permettant d'estimer le budget nécessaire à sa formation avant même de souscrire un contrat auprès de notre établissement de formation. Cette évaluation est obligatoire et payante. Les tarifs sont affichés en agence. Ce test est obligatoire mais ne vous engage pas... Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite annoncé, vous pouvez faire appel à une autre auto-école et faire une nouvelle estimation. Ou demander à faire une évaluation avec le véhicule par un enseignant diplômé et expérimenté.

L'évaluation de départ vous permet d'obtenir une estimation qui est susceptible d'évoluer dans les deux sens en fonction de plusieurs critères (absentéisme, maladie, fatigue, rythme de formation, disponibilités du candidat, concentration, problèmes personnels, etc.). Cette première évaluation est effectuée en agence via un logiciel (Easy Eval ou MyEval de l'éditeur Codes Rousseau). Elle porte sur les habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme.).



La formation

PROGRAMME DE FORMATION DU PERMIS B

La formation dispensée, dans le cadre du permis B, au sein de notre établissement est effectué dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne)

Le REMC s'articule autour de 4 grandes parties



L'USAGER

Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

LE DÉPLACEMENT

Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.

DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPÉTENT

Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre des décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes

DÉFINI PAR QUATRE COMPÉTENCES

COMPÉTENCE N° 1 : MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE N° 2 : APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.



COMPÉTENCE N° 3 : CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPÉTENCE N° 4 : PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.



THEORIE

La formation théorique B (ETG) comprend des cours et des tests effectués en présentiel et une sensibilisation sur les principaux facteurs d'accident, au travers de cours collectifs animés par un enseignant, sur rendez-vous et selon le planning affiché à l'auto-école.

Les 17 thèmes sont :

1- Signalisation partie 1 2- Signalisation partie 2 3- Règles de circulation 4- Cours intersection/règles de priorité 5- L'arrêt et le stationnement 6- La vitesse 7- Le conducteur 8- Le risque routier 9- Les zones dangereuses 10-L'autoroute 11- Les autres usagers 12- L'assurance/le constat 13- La nuit et visibilité 14-Les notions pratiques 15- La mécanique et équipement 16-L'environnement 17- Les premiers secours

PRATIQUE



Ecole de conduite Car'Bur,

15 route de Colmar
68920 WINTZENHEIM
03 68 07 79 49 - contact@autoecole-carbur.fr
www.autoecole-carbur.fr

Les leçons de conduite ont lieu en circulation avec des explications et des exercices progressifs. Dans un premier temps, il s'agit de maîtriser le véhicule dans un trafic faible. Ensuite, il faut apprendre à gérer l'environnement, partager la route avec les autres usagers, circuler dans une circulation dense et des conditions de plus en plus difficiles. Les dernières leçons favorisent l'autonomie et l'écoconduite. A chaque fois, l'élève est incité à prendre conscience des risques, des influences, des pressions, à s'auto-évaluer et à remplir son livret de formation pour suivre sa progression. En cours et en fin de formation des bilans sont réalisés.

A la fin de l'étape 4, un examen blanc est organisé. L'élève est noté en conditions d'examen, l'enseignant jouera le rôle de l'inspecteur. Pour réussir votre examen blanc il faudra obtenir au minimum 20 pts / 31.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire, d'une durée de 32 minutes, est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Un enseignant vous accompagne sur le centre d'examen. Il est assis à l'arrière tandis que l'inspecteur prend place à l'avant côté passager. C'est lui qui vous évalue. Après avoir vérifié votre identité, celui-ci vous présente les modalités, le déroulement et les attentes de l'examen.

Votre examen consiste en un bilan de compétences devant être acquises pour conduire en sécurité :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'inspecteur réalise une analyse des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée et retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation.



Ecole de conduite Car'Bur,

15 route de Colmar

68920 WINTZENHEIM

03 68 07 79 49 - contact@autoecole-carbur.fr

www.autoecole-carbur.fr

Le résultat est consultable sous 24 h après le passage de l'examen sur le site de la
Rendez-vous Permis

En cas de réussite vous devrez imprimer ou télécharger votre Certificat
d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois) en